

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

LA VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT : FONDAMENTAUX ET ACTUALITÉ JURIDIQUE

OBJECTIFS

- Rappel des fondamentaux en matière de vente en l'état futur d'achèvement.
- Actualités juridiques et évolutions jurisprudentielles.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Promoteur immobilier et développeurs fonciers

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Maîtres Benjamin JAMI et Charles BOHBOT, Avocats au Barreau de Paris

2
MN

INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

15
MN

PARTIE 1

LA VENTE D'IMMEUBLE À CONSTRUIRE DANS LE SECTEUR PROTÉGÉ

- Notion de secteur protégé
- La place de la VEFA et la frontière avec les contrat voisins

20
MN

PARTIE 2

LA FORMATION DU CONTRAT DE « VEFA »

- Le contrat préliminaire
 - Caractère généraux - nature du contrat / rôle et domaine du contrat préliminaire
 - Contenu du contrat - mentions obligatoires / dépôt de garantie / notification
 - Obligations des parties - Réservant / Réservataire
- Le contrat définitif
 - Conclusion
 - Forme
 - Contenu

20
MN

PARTIE 3

EXÉCUTION DU CONTRAT DE VENTE

- Obligations du vendeur
 - Obligation de délivrance - délai / livraison conforme / renseignement
 - Obligation de garantie - garanties spéciales / vices cachés
 - Obligation de fournir des garanties de bonne fin - garanties d'achèvement / de remboursement
- Obligations de l'acheteur
 - Modalité de paiement du prix
 - Sanction du non paiement du prix - indemnité de retard / résolution de la vente

3
MN

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

15
MN

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT